

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 DECEMBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 20 DECEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Date de la convocation

13 DECEMBRE 2016

Date d'affichage

21 DECEMBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, BAVARD Audrey, SALIN Marjorie, LALLEMAND Agnès, FIDON Maria-Laura, PAYEUR Virginie, MASSARDI Christophe, ODRION Alexandre, BUISSON Frédéric.

Absente excusée : Mme PERRIN Charlette

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Olivier RIETMANN, DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, SIMONIN Olivier donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/138

***Modification de la durée hebdomadaire de service d'un agent technique de 2^{ème} classe**

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment les articles 34 et 97 I ;
- Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;
- Vu le budget communal;
- Vu le tableau actuel des effectifs de la collectivité;
- Vu la demande de saisine du CT en date du 29 novembre 2016 ;

CONSIDERANT la nécessité de modifier la durée hebdomadaire du poste d'agent en charge de l'entretien des locaux afin de transférer les heures de mise à disposition de cet agent, pour l'entretien du gymnase, à la CCHVS,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE**, à compter du 01^{er} janvier 2017, de :
 - supprimer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet à hauteur de 21 heures 34 minutes hebdomadaires (soit 21.34 /35^{ème} d'un temps plein),
 - créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet à hauteur de 15 heures 84 minutes hebdomadaires (soit 15.84 /35^{ème} d'un temps plein),

- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 DECEMBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 20 DECEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Date de la convocation

13 DECEMBRE 2016

Date d'affichage

21 DECEMBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, BAVARD Audrey, SALIN Marjorie, LALLEMAND Agnès, FIDON Maria-Laura, PAYEUR Virginie, MASSARDI Christophe, ODRION Alexandre, BUISSON Frédéric.

Absente excusée : Mme PERRIN Charlette

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Olivier RIETMANN, DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, SIMONIN Olivier donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/139

***Renouvellement de la convention dans le cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service de missions temporaires du Centre de gestion départemental de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône**

(Loi n°84-53 modifiée – art. 25)

CONSIDÉRANT que l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale prévoit que les Centres de gestion peuvent recruter des agents en vue de les affecter à des missions temporaires ou d'assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou encore de pourvoir à la vacance temporaire d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu.

CONSIDÉRANT que ces agents peuvent être mis à la disposition des collectivités affiliées et non affiliées à titre onéreux, conformément à l'article 22 alinéa 7 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et par convention.

CONSIDÉRANT en outre la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique, désigne les Centres de gestion comme les principaux interlocuteurs des collectivités et établissements pour la mise à disposition de personnel intérimaire.

CONSIDÉRANT que pour assurer la continuité du service, Monsieur le Maire propose d'adhérer au service de missions temporaires mis en œuvre par le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône,

Monsieur le Maire présente la convention type par laquelle des demandes de mise à disposition de personnels contractuels à titre onéreux dans le cadre de missions temporaires pourront être adressées au CDG 70.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention cadre susvisée telle que présentée par Monsieur le Maire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son délégué à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône ainsi que les documents y afférents,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire appel, le cas échéant, au service de missions temporaires du CDG 70, en fonction des nécessités de services,
- **DIT** que les dépenses nécessaires, liées à ces mises à dispositions de personnel par le CDG 70, seront autorisées après avoir été prévues au Budget.

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 DECEMBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 20 DECEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Date de la convocation

13 DECEMBRE 2016

Date d'affichage

21 DECEMBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, BAVARD Audrey, SALIN Marjorie, LALLEMAND Agnès, FIDON Maria-Laura, PAYEUR Virginie, MASSARDI Christophe, ODRION Alexandre, BUISSON Frédéric.

Absente excusée : Mme PERRIN Charlette

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Olivier RIETMANN, DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, SIMONIN Olivier donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/140

***Vente du photocopieur de l'école primaire à l'euro symbolique au SIRP de Cemboing**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une proposition d'achat pour l'euro symbolique du photocopieur de l'école primaire au SIRP de Cemboing concernant le photocopieur de l'école primaire.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de vendre le photocopieur de l'école primaire au SIRP de Cemboing pour l'euro symbolique

Voté à l'unanimité.

Le Maire,

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 DECEMBRE 2016

NOMBRE DE
MEMBRES

L'an deux mil seize

et le 20 DECEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 18

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, BAVARD Audrey, SALIN Marjorie, LALLEMAND Agnès, FIDON Maria-Laura, PAYEUR Virginie, MASSARDI Christophe, ODRION Alexandre, BUISSON Frédéric.

Date de la convocation
13 DECEMBRE 2016
Date d'affichage
21 DECEMBRE 2016

Absente excusée : Mme PERRIN Charlette

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Olivier RIETMANN, DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, SIMONIN Olivier donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/141

***Renouvellement du contrat de maintenance avec la société « AGORESPACE »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler le contrat de maintenance avec la société « AGORESPACE » concernant l'entretien du gazon synthétique, l'entretien des palissades et le contrôle des filets du terrain multisports.

Le montant de ce contrat de maintenance pour une période d'un an est de 1010,00 € HT et sera réévalué, chaque année, selon l'indice du coût de la construction (BT01).

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance avec la société « AGORESPACE »
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler les factures correspondantes

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 DECEMBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

et le 20 DECEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 18**

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, BAVARD Audrey, SALIN Marjorie, LALLEMAND Agnès, FIDON Maria-Laura, PAYEUR Virginie, MASSARDI Christophe, ODRION Alexandre, BUISSON Frédéric.

**Date de la convocation
13 DECEMBRE 2016
Date d'affichage
21 DECEMBRE 2016**

Absente excusée : Mme PERRIN Charlette

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Olivier RIETMANN, DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, SIMONIN Olivier donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/142

*** Convention de mise à disposition de locaux suite à l'installation d'une ostéopathe**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention d'utilisation d'un local communal au profit de Madame MOREAUX Élise.
Cette convention sera effective à compter du 01 Janvier 2017 afin d'exercer ces consultations d'ostéopathie.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec Madame MOREAUX Élise

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 20 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize

et le 20 DECEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Date de la convocation

13 DECEMBRE 2016

Date d'affichage

21 DECEMBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, BAVARD Audrey, SALIN Marjorie, LALLEMAND Agnès, FIDON Maria-Laura, PAYEUR Virginie, MASSARDI Christophe, ODRION Alexandre, BUISSON Frédéric.

Absente excusée : Mme PERRIN Charlette

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Olivier RIETMANN, DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, SIMONIN Olivier donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/143

***Achat Maison au 30 Rue Thiers.**

Par délibération numéro 2014/100 en date du 23 Juillet 2014, la municipalité s'est portée acquéreur d'un immeuble situé au 28 rue Thiers pour la somme de 1 euro.

Cette acquisition avait pour objectif la création de logements (seniors), le projet serait porté par Habitat 70.

Le propriétaire de la maison voisine située au 30 Rue Thiers a fait par la suite une offre d'acquisition pour cet immeuble, à la municipalité.

Après négociation, nous avons trouvé un accord pour acquérir ce bien pour la somme de 8000 euros net vendeur.

Cet immeuble étant mitoyen avec le 28 Rue Thiers déjà acquis, cela donne davantage de possibilités de création de logements et un meilleur objectif de rentabilité de cet investissement.

Monsieur le Maire vous propose l'acquisition de l'immeuble situé 30 Rue Thiers pour la somme de 8000 euros net vendeur.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'acquérir au prix de 8000 euros une parcelle cadastrée AK 370 et une parcelle cadastrée AK 371 appartenant à Monsieur GURBUZ Duran
- **DECIDE** de prendre en charge les frais de notaire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente qui interviendra
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter Habitat 70 pour une étude et la réalisation de logements séniors et conventionnel sur ce site

Cette délibération annule et remplace les deux précédentes délibérations.

Voté à l'unanimité 17 POUR et 1 ABSTENTION (BUISSON Frédéric).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 20 DECEMBRE 2016

**NOMBRE DE
MEMBRES**

L'an deux mil seize

Afférents : 19
En exercice : 19
Ont pris part : 18

et le 20 DECEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Date de la convocation
13 DECEMBRE 2016
Date d'affichage
21 DECEMBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, BAVARD Audrey, SALIN Marjorie, LALLEMAND Agnès, FIDON Maria-Laura, PAYEUR Virginie, MASSARDI Christophe, ODRION Alexandre, BUISSON Frédéric.

Absente excusée : Mme PERRIN Charlette

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Olivier RIETMANN, DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, SIMONIN Olivier donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

DCM N°2016/144

*** Attribution d'un numéro de rue pour une construction nouvelle « Rue du Fauchard »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de Madame ODRION Stéphanie sollicitant un numéro de rue suite à la construction d'une maison individuelle « Rue du fauchard ».

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** d'attribuer à Madame ODRION Stéphanie le numéro de rue suivant soit le 1 Bis Rue du Fauchard.

Voté à l'unanimité.

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 20 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize

et le 20 DECEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Date de la convocation

13 DECEMBRE 2016

Date d'affichage

21 DECEMBRE 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M^r PIMONT Gérard, M^r PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, BAVARD Audrey, SALIN Marjorie, LALLEMAND Agnès, FIDON Maria-Laura, PAYEUR Virginie, MASSARDI Christophe, ODRION Alexandre, BUISSON Frédéric.

Absente excusée : M^{me} PERRIN Charlette

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Olivier RIETMANN, DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, SIMONIN Olivier donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

*** Validation du choix de l'entreprise pour les travaux de démolition d'un ensemble de bâtiments situé au 18 Rue Gambetta**

Suite à la présentation de l'analyse des offres par le CABINET BERGERET ET ASSOCIES en date du Mardi 20 décembre 2016, la commission d'appel d'offre a entériné le choix de l'entreprise CARSANA.

Le montant total des travaux s'élève à 39 757,85 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** le choix de l'entreprise CARSANA pour un montant de 39 757,85 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux

Voté à l'unanimité 17 POUR et 1 ABSTENTION (BUISSON Frédéric).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Saône

NOMBRE DE
MEMBRES

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Date de la convocation

13 DECEMBRE 2016

Date d'affichage

21 DECEMBRE 2016

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE JUSSEY

Séance du 20 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize

et le 20 DECEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, M PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, BAVARD Audrey, SALIN Marjorie, LALLEMAND Agnès, FIDON Maria-Laura, PAYEUR Virginie, MASSARDI Christophe, ODRION Alexandre, BUISSON Frédéric.

Absente excusée : Mme PERRIN Charlette

Pouvoirs : Ludovic LEVERT donne pouvoir à BILLY Jean-Louis, QUIVOGNE Jean-Luc donne pouvoir à Olivier RIETMANN, DIDIER Dominique donne pouvoir à Agnès LALLEMAND, SIMONIN Olivier donne pouvoir à FIDON Maria-Laura.

Secrétaire de séance : Madame BAVARD Audrey.

*** Validation du choix de l'entreprise pour les travaux de démolition d'un ensemble de bâtiments situé au 54 Rue Gambetta**

Suite à la présentation de l'analyse des offres par le CABINET BERGERET ET ASSOCIES en date du Mardi 20 décembre 2016, la commission d'appel d'offre a entériné le choix de l'entreprise CARSANA.

Le montant total des travaux s'élève à 24 929,75 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** le choix de l'entreprise CARSANA pour un montant de 24 929,75 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux

Voté à l'unanimité 17 POUR et 1 ABSTENTION (BUISSON Frédéric).

**Le Maire,
Olivier RIETMANN**